



# ASSOCIATION MUSICHOEUR

Compte rendu de l'Assemblée Générale  
du Mercredi 8 octobre 2023 à 14h00

Aujourd'hui, mercredi 8 octobre 2023 s'est tenu au collège Clément Guyard de Créteil l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Académique MUSICHOEUR.

## Ordre du jour :

- Rapport moral
- Vote du bilan
- Rapport financier 2022 et Bilan Prévisionnel 2023
- Vote du Rapport financier
- Gouvernance
- Questions diverses
- Projets 2023/2024
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Renouvellement du bureau

## Présents du BUREAU :

La Présidente : Alexandra DEGRAEVE

La Vice-Présidente : Florence BLANC-CANTY

Le Trésorier : Pierre-Gérard VERNY

Le secrétaire et délégué du 94 : Christian GERARD

La déléguée du 77 : Claire JACQUET

La déléguée du 93 : Marie PIN (à distance)

Claude DESFRAY, était invité (à distance) et 13 professeurs d'éducation musicale de l'Académie de Créteil, étaient présent ou en distanciel.

## I) Rapport moral

La Présidente, Alexandra DEGRAEVE présente le rapport moral de l'association pour l'année 2022-2023.

1) Quelques chiffres : historique sur 3 années de l'évolution du nombre d'établissements adhérents à MUSICHOEUR :

- 2020 : 39

- 2021 : 32

- 2022 : 44

- 2023 : 50 (environ)

La baisse à partir de 2020 est due aux années « covid » durant lesquelles l'activité chorale a été réduite à néant (2020) et au minimum (2021)

2) Le nombre de concerts déclarés sous l'égide de Musichoeur se monte cette année à 22.

3) 9 concerts pour le projet académique *Engagés !* (Dirigé par M. PIN et P.G. VERNY), dont deux annulés suite aux émeutes.

4) De nombreux concerts ont eu lieu dans l'académie produits et non produits par Musichoeur

5) Près de 1200 élèves ont participé au projet du festival académique *Engagé !* et environ 2500 élèves pour tous les concerts déclarés





## ASSOCIATION MUSICHOEUR

Compte rendu de l'Assemblée Générale  
du Mercredi 8 octobre 2023 à 14h00

Le budget prévisionnel pour l'année à venir est à son tour présenté. Il est en équilibre.

ASSOCIATION MUSICHOEUR BUDGET PRÉVISIONNEL - Année 2023-2024			
Recettes Prévues		Dépenses Prévues	
Cotisations (50) à 35€	1 575,00 €	Investissement Matériel son/maintenance	-500,00 €
Recettes Concerts 2024	13 000,00 €	Intervenants	-36 000,00 €
Participation artistique étab.	18 000,00 €	GUSO	-16 000,00 €
Forfaits concerts	10 000,00 €	Assurances APAC	-800,00 €
Subventions (dont DDCE et FNCS pour le séminaire)	46 000,00 €	Loyer Shurgard	-3 400,00 €
Livret A	450,00 €	Banque	-175,00 €
Ventes arrangement	600,00 €	Frais concerts	-7 050,00 €
		FNCS (Adhésion, séminaire Créteil, Sacem...)	-7 500,00 €
		Location salles + sécurité	-7 200,00 €
		Aide aux projets, création (DDCE)	-11 000,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>89 625,00 €</b>	<b>Total dépenses</b>	<b>-89 625,00 €</b>

**Le rapport financier 2022-2023 et du budget prévisionnel 2023-2024 est adopté à l'unanimité, soit 19 votants pour.**

### III) Gouvernance

La gouvernance de l'association est appelée à être questionnée au regard de possibles conflits d'intérêts, soulignés par les autorités académiques, entre les missions de présidente et de vice-présidente de l'association et les missions d'IA-IPR (par exemple sur l'attribution des moyens DCCE, sur le Pass Culture, etc.).

Pour cette raison, Alexandra DEGRAEVE et Florence BLANC-CANTY sont démissionnaires.

**Ce point n'est pas mis au vote.**

### IV) Nom de l'association

Sur le modèle des associations sportives affiliées à l'UNSS, il semble primordial pour une question de lisibilité de notre action, d'harmoniser les noms des associations académiques des chorales scolaires, en lien avec la FNCS. Pour une transition qui garde du sens pour nos partenaires, nous proposons : **FNCS Créteil - Musichoeur**

Nous solliciterons C. Ohanessian pour le nouveau logo, qui reprendra en partie celui de la FNCS.

**Le changement de nom est adopté à l'unanimité, soit 19 votants pour.**



## ASSOCIATION MUSICHOEUR

Compte rendu de l'Assemblée Générale  
du Mercredi 8 octobre 2023 à 14h00

### V) **Projet digital**

La FNCS travaille sur un très important projet digital, qui permettra à toutes les associations académiques d'avoir un espace, permettant entre autres de dématérialiser les billetteries de tous les concerts.

Ce projet digital étant encore en construction, il n'est pas certain de pouvoir en bénéficier pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé de fonctionner pour cette année avec un espace Hello Asso pour notre association académique.

Ludivine Szalamacha, trésorière adjointe est missionnée pour créer et gérer cet espace qui devra servir à tous les concerts Musichoeur, y compris hors festival.

Par ailleurs, elle propose, de mettre en ligne un doc Padlet permettant à tous de renseigner de manière précise, dans un tableau en ligne, les éléments de chaque concert (lieu, date, salle, jauge etc...)

À partir de ce document, sera créé l'espace concert dédié sur la plateforme Hello Asso avec la billetterie. Le lien sera inscrit dans le padlet par Ludivine.

Voici le lien pour accéder à ce document :

<https://padlet.com/musichoeur/concerts>

Le concert renseigné est un exemple. Le lien pour accéder à cette billetterie fictive est actif. Cela permettra à tous de prendre connaissance de ces nouveaux documents digitaux.

Pour plus de renseignements ou pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec Ludivine :

[ludivine.szalamacha@ac-creteil.fr](mailto:ludivine.szalamacha@ac-creteil.fr) / 06 76 44 54 02

**Ce point n'est pas mis au vote**

### VI) **Questions diverses :**

- 1) Le répertoire du festival académique (depuis 15 années), arrangé par Pierre-Gérard Verny, et le matériel pédagogique associé (playback, audios de travail etc.) sera mis à disposition d'enseignants ou d'établissements de notre académie mais aussi des autres académies, moyennant une participation financière modeste à destination de Musichoeur. Déjà quelques retours d'autres académies ont permis la vente de quelques programmes.  
Cela se fera via le site Musichoeur : <https://musichoeur.ac-creteil.fr/>  
Pour cette année encore, le lien se fera, pour toute demande, par Pierre-Gérard VERNY mais dès l'année 2023-2024, Ludivine SZALAMACHA prendra le relais.
- 2) A noter que le site Musichoeur est maintenant régulièrement mis à jour, en attente de contributions (affiches, articles, documentation etc.)
- 3) L'appel à projet DCCE : Musichoeur sera le bénéficiaire de la subvention DCCE pour notre académie. Cela sera assorti d'une convention-cadre entre Musichoeur et la DAAC du rectorat afin d'en assurer la redistribution pour les projets pouvant en bénéficier : [aide aux projets, aide à la création de répertoire (anticiper les évolutions à venir suite au prochain départ de Pierre-Gérard VERNY), Chœur des enseignants, chœur des adolescents, projets divers etc.)



## ASSOCIATION MUSICHOEUR

Compte rendu de l'Assemblée Générale  
du Mercredi 8 octobre 2023 à 14h00

- 4) Le changement de gouvernance permettra le référencement de Musichoeur sur le Pass Culture (pour contribuer par exemple en moitié à la contribution demandée aux établissements lors des projets - mais pas pour l'adhésion).

### VII) Projets musicaux 2023/2024

- ✚ Festival académique : *La voix des jeux*. Le thème du festival est consacré à des chansons ou des musiques instrumentales, en liaison avec les jeux olympiques ou le sport. 35 établissements y participent cette année. La direction artistique sera assurée par Marie Pin et Pierre-Gérard Verny.



A noter : nous avons eu une sollicitation de la Délégation académique à l'action sportive, à l'olympisme et au paralympisme (DAASOP, M. Bruno REIBEL). Le chargé de mission M. Alexis MACIA demande à être mis en copie de nos échanges afin de nous faire des propositions en lien avec les événements académiques qui vont jaloner l'année olympique.

- ✚ Projet PoéZik au Cycle 3 en éducation prioritaire (Projet FNCS/Académie musicale de Villecroze). Une dizaine de collèges et écoles travailleront sur ce projet, en équipe (prof des écoles, prof collège EMCC, prof de lettres, autre éventuellement). Des représentations publiques seront faites par équipes et pourront être aidées par Musichoeur. Pilotes du projet : Ludivine Szalamacha et Pierre-Gérard Verny.
- ✚ Résidence du chœur national d'adolescents au collège Anspach de Montreuil du 31 octobre au 7 novembre, concert à Radio France le 7 novembre à 20h avec la maîtrise, direction Sofi Jeannin. Thème : le centenaire de la mort de Gustave Eiffel. Une œuvre de création, écrite par Lise Borel et commandée par l'Académie de Villecroze sera présentée.
- ✚ Chœur des enseignants de l'académie de Créteil (Direction Pierre-Gérard Verny). 30 enseignants 1<sup>er</sup> et second degré (toutes disciplines cette année. Concert dans le cadre du festival L'Haÿ-en-Chœur au mois de mars 2024, Voix sur berges juin 2024, diverses prestations institutionnelles. A noter : le CAE recrute ! (Contacter PGV : [pgverny@gmail.com](mailto:pgverny@gmail.com))  
Pour plus de renseignements <https://padlet.com/musichoeur/cae>
- ✚ Création du chœur d'adolescents de l'académie de Créteil (Direction Marie Pin). 20 collégiens et 6 professeurs sont inscrits pour cette 1<sup>ère</sup> année test, mais le chœur des adolescents recrute aussi. Les professeurs sont chargés de proposer et d'encadrer 2 ou 3 élèves, ayant une appétence particulière pour le chant choral. Contactez vite Alexandra Degraeve : [alexandra.degraeve@ac-creteil.fr](mailto:alexandra.degraeve@ac-creteil.fr)
- ✚ Projet EVE avec la Philharmonie
- ✚ Accueil du séminaire annuel de la FNCS le mercredi 27 et jeudi 28 mars 2024 à Aubervilliers (au Point Fort, sur le site de Villes des musiques du monde et au collège Gabriel Péri).
- ✚ Show musical 2024 (mai / juin) : 2 collèges : Blanche de Castille et Vasco de Gama (Saint Pierre de Nemours) = 2 chorales + classe orchestre : Y. VAL
- ✚ « Black Stars » (de Starmania) à Perthes le 28 mai 2024 : chœur et théâtre : Pascale ROGER
- ✚ « Intrigue à New-York » = medley de comédies musicales: 2 chorales: Christine De ROCHER



## ASSOCIATION MUSICHOEUR

Compte rendu de l'Assemblée Générale  
du Mercredi 8 octobre 2023 à 14h00

### VIII) Renouveau du Conseil d'Administration et du Bureau de MUSICHOEUR

2 membres du CA sont démissionnaires (Alexandra DEGRAEVE et Florence BLANC-CANTY). 2 postes sont donc à pourvoir.

Les candidats au CA sont : Claude DESFRAY, Pierre-Gérard VERNY, Ludivine SZALAMACHA, Christian GÉRARD, Claire JACQUET, Marie PIN, Caroline GUIBERT-SABATIER, Johanna BRAND, Alexia NASR

**La composition du Conseil d'administration est adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale. Tous les candidats sont élus.**

Le conseil d'administration se réunit à huis clos afin d'élire en son sein la composition du bureau exécutif. Après la proposition de répartition des postes, le conseil élit à l'unanimité la composition suivante :

Président : **Claude DESFRAY**  
Trésorière : **Ludivine SZALAMACHA**  
Trésorier-Adjoint : **Pierre-Gérard VERNY**  
Secrétaire et délégué départemental du 94 : **Christian GÉRARD**  
Déléguée départementale du 77 : **Claire JACQUET**  
Déléguée départementale du 93 : **Marie PIN**

Alexia NASR, Johanna BRAND et Caroline GUIBERT-SABATIER sont membres du conseil d'Administration sans fonction particulière.

**Il est à noter que Claude DESFRAY devient le responsable légal de l'association. Pierre-Gérard VERNY est reconduit par le bureau exécutif dans sa fonction d'ADMINISTRATEUR et reste le 2<sup>nd</sup> responsable légal de l'association.**

A 16h00 la séance est levée.

Le secrétaire  
**Christian GÉRARD**

Le président nouvellement élu  
**Claude DESFRAY**

La présidente démissionnaire  
**Alexandra DEGRAEVE**

L'administrateur  
**Pierre-Gérard VERNY**